



SORTIE ADOS

Terrains d'Aventure à Ailly-sur-Noye

Samedi 5 septembre 2026 - 14h30 sur place.

Informations pratiques

La sortie est gratuite. Si vous n'avez pas la possibilité d'emmener votre enfant à Ailly-sur-Noye, merci de cocher la case prévue à cet effet dans la partie « Transport ». Sous réserve des places disponibles, les membres du CCAS pourront se charger du transport. Dans ce cas, le rendez-vous est fixé à 14h00 devant la mairie de Molliens-Dreuil et le retour est prévu vers 18h00 devant la mairie de Molliens-Dreuil.

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADOLESCENT

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Âge au 05/09/2026 :

Adresse :

Téléphone du jeune :

2. RESPONSABLE LÉGAL

Nom et prénom du responsable légal :

☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal ☐ Autre :

Téléphone :

Personne à contacter en cas d'urgence (si différente)

Nom / Prénom / Téléphone

.....

3. CHOIX DE L'ACTIVITÉ

☐ **Pack Aventure** : accrobranche / parcours dans les arbres

☐ **Univers Jungle** : activité extérieure de type Jungle Laser

Le choix de l'activité pourra être confirmé sous réserve des disponibilités, des conditions météorologiques, des règles de sécurité et de l'organisation du site Terrains d'Aventure.

4. AUTORISATION DE TRANSPORT

☐ Je peux emmener mon enfant directement sur le lieu de la sortie à Terrains d'Aventure, à Ailly-sur-Noye.

☐ Je n'ai pas la possibilité d'emmener mon enfant à la sortie et je sollicite, si cela est possible, une place dans le transport organisé par les membres du CCAS. Dans ce cas, j'autorise mon enfant à être transporté par un membre du CCAS ou par un conducteur bénévole participant au covoiturage, pour le trajet aller-retour entre Molliens-Dreuil et Ailly-sur-Noye.

5. AUTORISATION DE REPARTIR SEUL APRÈS LA SORTIE

À l'issue de la sortie, après le retour à Molliens-Dreuil :

☐ J'autorise mon enfant à repartir seul.

☐ Je n'autorise pas mon enfant à repartir seul. Il devra être récupéré par son responsable légal ou par une personne autorisée.

Nom, prénom et numéro de téléphone de la personne autorisée à récupérer l'adolescent, si différente du responsable légal :

.....

6. AUTORISATION EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, j'autorise les responsables encadrants à prendre toutes les mesures nécessaires concernant la santé de mon enfant, y compris l'appel aux services de secours.

☐ Oui ☐ Non

7. DROIT À L'IMAGE

J'autorise le CCAS de Molliens-Dreuil à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de cette sortie et à utiliser ces images pour la communication municipale (site internet, page Facebook, bulletin municipal...)

☐ Oui ☐ Non

8. ENGAGEMENT DU JEUNE

Je m'engage à respecter :

- les horaires donnés ;
- les consignes des encadrants ;
- les règles de sécurité du site Terrains d'Aventure ;
- les autres participants ;
- le matériel mis à disposition.

Je reconnais que tout comportement dangereux ou irrespectueux pourra entraîner une exclusion de l'activité ou des prochaines sorties organisées.

Signature de l'adolescent :

9. PIÈCES À FOURNIR

☐ Formulaire complété et signé ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile

10. AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant.....

☐ autorise mon enfant à participer à la sortie ados organisée par le CCAS de Molliens-Dreuil à Terrains d'Aventure, à Ailly-sur-Noye, le samedi 5 septembre 2026.

Signature du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :